

Suite à la convocation qui leur a été faite, les membres de Madeeli se sont réunis le 4 juillet 2016 à au siège de l'association.

Etaient présents ou représentés

Collège 1 : Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées

Carole Delga, Nadia Bakiri, Marie-France Barthet représentée par Nadia Pellefigue, Thierry Cotelte, Raphaël Daubet représenté par Ronny Guardia-Mazzoleni, Claire Fita représentée par Bernard Gilabert, Bernard Gilabert, Ronny Guardia-Mazzoleni, Yolande Guinle représentée par Véronique Vinet, Bernard Keller, Vincent Labarthe représenté par Carole Delga, Nadia Pellefigue, Sylvia Pinel représentée par Bernard Keller, Véronique Vinet.

Excusés : Guillaume Cros, Thierry Deville, Agnès Langevine, Bertrand Monthubert, Bernard Plano, Jean-Guillaume Remise

Collège 2 : Toulouse Métropole

Pas de représentant désigné

Collège 3 : Départements ou agences départementales et EPCI

Christian Astruc (CD Tarn et Garonne/ ADE 82) représenté par Elisabeth Prunes , Didier Cujives (CD Haute-Garonne), Henri Nayrou (CD de l'Ariège / Ariège Expansion) représenté par Didier Kuss, Jean-Jacques Raffy (CD du Lot), Roger Sicre (CC Canton de Varilhes) représenté par Didier Kuss, François Marty (CC Bassin Decazeville-Aubin) représenté par Pauline Choinet, Franck Montaugé (CC Grand Auch) représenté Claude Bourdil,

Excusés : Chantal Robin-Rodrigo (CD Hautes-Pyrénées), Didier Houles (CD du Tarn), Jean-Claude Luche (CD de l'Aveyron / Aveyron Expansion), Philippe Martin (CD du Gers), Mireille Garcia (Sicoval), Francis Saurel (CC de l'Aveyron Ségale Viaur), Jean Ayçaguer (CC de Saves), Christophe Couchaux (CC Rurales Côteaux du Saves et de l'Aussonnelle), Olivier Bonnaud (CC du Haut Ségala), Marie-Odile Delcamp (CC Quercy Bouriane), Yannick Boubée (Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes), Josette Durieu (CC Canton Saint Laurent de Neste), Noël Pereira Da Cunha (CC de la Vallée de Saint Savin), Bernard Garguy (CC Terre de Confluence), Didier Mai-Andrieu (CC Pays du Baraquevillois), Jean-Marie Lacombe (CC Conques-Marcillac), Anne Blanc (CC du Naucellois), Alain Pace (CC Axe Sud) , Gilbert Hebrard (CC Cœur Lauragais), Francis Ayroles (CC Céré et Dordogne), Jean-Henri Mir (CC Aure 2008), Maryse Beyrie (CC Haute Vallée d'Aure), Jacques Brune (CC de la Hte Bigorre), Patrick Lemasle (CC du Volvestre), Philippe Leroux (CA Castres Mazamet), Raymond COUMES (CC Bas Couserans), André Bargues (CC Cazals-Salviac), Sylvain Fernandez (CC Sor et de l'Agout), Pierre Duffaut (CC d'Arrats Gimone), André Trigano (CC Pays de Pamiers), Martin Malvy (CC du Grand Figeac), Gilles Liebus (CC Causses et Vallée de la Dordogne), Bernard Plano (CC du plateau de Lannemezan et des Baïses)

Collège 4 : Pôles de compétitivité, cluster et groupement d'entreprises

André Benhamou (Club d'Analyse Economique), Jean-Luc Maté Automotech Cluster) représenté par Maxime Bébiennne, Daniel Benchimot (Digital Place), Antoine Jouin (Pôle Aerospace Valley), Liberto Yubéro (Pôle Cancer Bio-Santé),

Excusés : Daniel Segonds (Agri Sud-Ouest Innovation), Didier Ageorges (Aria Midi-Pyrénées), Jean-Marie Courcier (BioMédical Alliance), Frédéric Amoros Routié (CCE / Nxio), Philippe Le Hö (CCTA), Didier Dozolme (DCF 31), Marc Darolles (Gifas/ Sogclair Aérospace), Marie-Armelle Bories (GIPI), Bernard Dalmon (Mécenic Vallée), Marc Rivière (Midi-Pyrénées Bois), Jérôme Lavenac (PIC), Laurent Latorse (Robotics Place), Rémy Roux (Union Régionale des Scoop Midi-Pyrénées), Jean-Michel Espenan (WSM).

Collège 5 : Universités, organismes et établissements de recherche, écoles d'ingénieurs, CRITT, CRRDT

Olivier Simonin (INP Toulouse), Michèle Marin (INRA), Armelle Barelli (INSERM) représentée par Michèle Marin, Françoise Ouarné (Inter Critt Midi-Pyrénées), Gilbert Casamata (IRT Antoine de Saint Exupéry) représenté par Olivier Simonin, Alain-Louis Schmitt (Mines d'Albi) représenté par Frédéric Thivet, Dominique le Quéau (ONERA) représenté par Sandra Balon Gauchet, Pierre Dufresne (TTT) représenté par Gaston Nicolessi, Jean-Pierre Vinel (Université Paul Sabatier)

Excusés : Michel Peyron (ADEME), Laurent Bergeot (Agende de l'Eau Adour Garonne), Pierre Monsan (CRRDT), Jehan Vanpoperinghe (CEA Centre de Gramat), Christian Desmoulins (Centre Universitaire Champollion), Raymond Le Moign (CHU de Toulouse), Marc Pircher (CNES), Christophe Giraud (CNRS), Marc Houala (ENAC), Talal Masri (ENIT), Bertrand Raquet (INSA Toulouse), François Lalauette (Météo France), Pierre-Yves Revol (Pierre Fabre SA), Daniel Lacroix (Université Jean-Jaures), Bruno Sire (Université Toulouse 1 Capitole).

Collège 6 : Partenaires socioéconomiques institutionnels

Patrice Garia (Afnor Midi-Pyrénées), Charles Champion (Airbus Opération SAS) représenté par Dominique Ollinger, Françoise Dedieu-Casties (ARPE), Laurent De Calbiac (BPIFrance) représenté par Romain Baurét, François Xavier Brunet (CCI de Tarbes et des Htes-Pyrénées) représenté par Didier Gardinal, Didier Gardinal (CCI Midi-Pyrénées), Alain Di Crescenzo (CCI Toulouse 31) représenté par

Thierry Dumas, Henri-Bernard Cartier (Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc Roussillon Midi Pyrénées), Gilles Capy (EDF Direction régionale), Pierre Requier (Incubateur Midi-Pyrénées) représenté par Anne-Laure Charbonnier, Christian Poncet (IRDI) représenté par Corinne D'Agvain, Michel Brunel (Union des Industries Textiles Sud Midi-Pyrénées) représenté par Richard Rico,

Excusés : Michel Doligé (CI du Gers), Thomas Chardard (CCI du Lot), Jean-Louis Chauzy (CESER), Gérard Ramond (CGPME), Lionel Pastre (CGT Midi-Pyrénées), Serge Crabié (Chambre Régional de Métiers et de l'Artisanat), Jean-Pierre Arcoutel (Coop de France Midi-Pyrénées), Virginie Rozière (CRT), Bruno Dumas (Fédération Française du Bâtiment), Michel Hibon (FIEEC), Serge Cambou (FO Haute-Garonne), Alain Souchard (INPI Midi-Pyrénées), Pierre-Marie Hanquiez (Medef Haute-Garonne), Philippe Robardey (Medef Midi-Pyrénées), Alain Serieys (Réseau des pépinières d'entreprises de Midi-Pyrénées) Cédric Cabanes (UIC), Bruno Bergoend (UIMM), Philippe Gouze (UNICEM), Georges Jules (Union Régionale CFE-CGC LRMP), Grégory Martin (URI CFDT Midi-Pyrénées).

Assistaient également

Philippe Riu (FID SUD CDBA), Commissaire aux Comptes
Romain Barbe (MAZARS), Expert-Comptable

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1°) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 mars 2016
- 2°) Approbation de la composition du Conseil d'Administration
- 3°) Rapport moral et bilan d'activité 2015
- 4°) Approbation des comptes au 31 décembre 2015
- 5°) Perspectives et plan d'actions 2016
- 6°) Budget prévisionnel 2016
- 7°) Fixation du montant des cotisations 2016
- 8°) Questions diverses

1°) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente (7 mars 2016)

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 Mars 2016 est soumis à validation.

Décision : Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 mars 2016 est approuvé à l'unanimité

2°) Approbation de la composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration qui s'est réuni avant l'Assemblée Générale a désigné Nadia Pellefigue en qualité de Présidente Déléguée.

La nouvelle composition du Conseil d'Administration de Madeeli est la suivante :

- Présidente : Carole Delga (Région)
- Présidente Déléguée : Nadia Pellefigue (Région)
- Trésorière : Véronique Vinet (Région)
- Secrétaire : Olivier Simonin (INPT)
- Vice-Président-es : Marie-France Barthet (Région), Bernard Keller (Région), Bernard Plano (Région), Yannick Boubée (Grand Tarbes), Didier Cujives (CD 31), Antoine Jouin (Pôle Aérospatial Valley), Michèle Marin (Inra), Didier Gardinal (CCIMP).
- Membres : Frédéric Amoros-Routié (Nexio, représentant du CE), Gilles Capy (EDF), Jean-Louis Chauzy (CESR), Raphaël Daubel (Région), Thierry Deville (Région), Claire Fita (Région), Vincent Labarthe (Région), Agnès Langeville (Région), François Marty (CC Decazeville-Aubin), Bertrand Monthebert (Région).

Cette nouvelle composition du Conseil d'administration est portée à la connaissance de l'Assemblée Générale

Décision : A l'unanimité, l'Assemblée Générale approuve la composition du Conseil d'Administration

3°) Rapport moral et bilan d'activité 2015

Au cours de l'année 2015, Madeeli a poursuivi sa structuration avec notamment :

- 143 membres dont 33 collectivités locales ou EPCI et une nouvelle gouvernance
- Une nouvelle organisation sociale avec une renégociation des éléments RH et sociaux (organigramme, contrats de travail, accord d'entreprise sur le temps de travail renégocié)
- Sa nouvelle identité et nouvelle marque (Madeeli) connue et reconnue (Madeelinside, Madeelink ...)

Les missions de l'agence se déclinent sous plusieurs axes :

- l'accompagnement de projets d'entreprises et de collectivités (14 filières et 6 priorités SRI) ;
- l'attractivité, la prospection l'accueil de nouvelles entreprises françaises ou étrangères ;

- favoriser l'innovation, la croissance et l'internationalisation des entreprises régionales ;
- accompagner des collectivités dans leurs projets pour les entreprises.

Le rapport complet d'activité 2015 qui a été remis aux membres est soumis au vote.

Décision : A l'unanimité, les membres de l'Assemblée Générale approuvent le rapport d'activité 2015.

4°) Comptes clos au 31 décembre 2015

Les comptes de l'exercice 2015 sont présentés par Romain Barbe, Expert-Comptable (Cabinet Mazars), qui commente les chiffres-clés suivants :

- Total du bilan : 9 347 K€
- Produits d'exploitation : 6 659 K€
- Résultat net 2015 : + 25,3 K€
- Fonds propres : 3 291 K€

Pour rappel, le budget primitif adopté en Conseil d'Administration en avril 2015 affichait un résultat prévisionnel de +15,7 K€.

La diminution de la contribution de l'Etat notifiée postérieurement à ce CA a eu pour conséquence de faire passer le résultat prévisionnel à -135 K€.

Le budget réalisé 2015 affiche un résultat de +25,3 K€.

Ce retour à un résultat à l'équilibre est principalement dû à des éléments exceptionnels (absences de longue durée, maternité, fin de contrat, temps partiel, renégociation des contrats de services, décalage d'actions, d'une diminution d'impôts et charges).

- 125 K€ sur les charges de personnels (arrêts maladies de longue durée, des maternités, fin de contrat et temps partiel,
- 17 K€ sur les impôts et taxes en lien avec la baisse des charges de personnel
- 20 K€ sur les actions
- 21 K€ sur les honoraires, la renégociation de contrats et services extérieurs.

Les coûts de la fusion ont pu être absorbés en 2015, même si des investissements restent encore à réaliser pour le système d'information à réorganiser.

Rapports du Commissaire aux comptes – Philippe Riu (Fid Sud CDDBA)

Rapport de gestion

Philippe Riu (Fid Sud-CDDBA) certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'agence à la fin de l'exercice.

Rapport spécial

Concernant les conventions avec les administrateurs, Philippe Riu fait principalement état de la subvention de fonctionnement octroyée par la Région, les autres conventions avec des partenaires ne représentent que sommes modestes.

Il signale également qu'il existait une convention avec Bernard Plano au titre de son indemnité et de l'avantage en nature dont il bénéficiait alors qu'il était Président Délégué.

Carole Delga signale qu'un important travail a été réalisé par l'agence pour rester opérationnelle malgré la baisse de subvention de l'Etat.

Décision : A l'unanimité, les membres de l'Assemblée Générale approuvent les comptes de l'exercice 2015

5°) Perspectives et plan d'actions 2016

Pour 2016, les perspectives de l'agence se dessinent selon 5 axes :

- Grande région, nouvelle région : L'objectif portera sur la compréhension des dispositifs existants en Languedoc Roussillon, augmenter la connexion avec les réseaux notamment entre RDTi / LinkLR et Rézopep / Synergies
- Développer l'offre d'accompagnement des entreprises : En développant la proposition d'offre intégrée (animation + BtoB, combinaison de thèmes, salons et attractivité, prospection ...), en réalisant les Plans « Entreprendre » « Croissance Pme » « Usine du futur », en accompagnant la structuration des filières émergentes (sport, cybersécurité ...), par la promotion de nouvelles offres de transfert technologique, par l'accompagnement des productions du CE et CAE.
- Transition numérique : Poursuivre l'accompagnement des clusters, soutenir l'initiative French Tech, les initiatives e-santé et les usages du spatial, accompagner la création de l'Institut des Systèmes Complexes de Toulouse, le développement de TOUIX et soutenir la structuration d'une filière cybersécurité en région
- Transition énergétique : Accompagner les pôles et les clusters, soutenir l'initiative « Hydrogène » LRMP, développer l'axe « maîtrise de l'énergie » dans le cadre du plan Usine du futur
- Financement : Attirer de nouveaux investisseurs en région, développer la compréhension des écosystèmes de financement « grands groupes » et mieux intégrer les offres privées dans nos propositions, compléter notre compréhension de l'offre « haut de bilan », promouvoir les EasyNov et Chèque Innovation, refondre Midinvest.

Décision : A l'unanimité, les membres de l'Assemblée Générale approuvent les perspectives et le plan d'actions 2016

6°) Budget prévisionnel 2016

Le budget est établi en prenant les éléments de dépenses courantes avec une progression de 1,32% liée aux plan d'actions plus soutenu. Les ressources sont en baisse en raison de la baisse du financement de la DRRT. Des co-financements (FNADT, UIMM,...) contribuent à la réalisation de certaines études.

Les dépenses prévisionnelles sont estimées à : 6 850,2 k€
Les ressources sont estimées à : 6 580,5 k€
Dans ce contexte l'hypothèse de résultat serait de : - 269,7 k€

Carole Delga précise qu'il sera important de limiter le déficit afin de l'établir au maximum à -100 K€ afin qu'il puisse être compensé par le fond associatif en 2016.

Un travail doit être entrepris sur les cotisations et notamment celle des pôles et clusters, sur le loyer et sur la masse salariale. Afin de limiter le déficit, il sera judicieux de trouver en 2017 un autre modèle économique.

Décision : A l'unanimité, les membres de l'Assemblée Générale valident le budget prévisionnel 2016 avec le principe de limiter autant que possible le déficit.

7°) Cotisations

Le barème des cotisations 2015 est le suivant :

- Dispense de cotisation pour les membres financeurs de l'agence (Région, EDF)
- Collège 3 : Cotisation de : 0,01 €/habitant pour les Départements
0,02 €/habitant pour les Communautés de Communes
- Collège 4, 5 et 6 : Cotisation : 500 €

Sur 2015, le montant de cotisations collecté a été de 38 K€

Pour 2016, il est proposé de maintenir les mêmes principes et le même montant de cotisation que pour l'exercice précédent. Il est néanmoins proposé une particularité pour les pôles et clusters en appelant un montant de cotisation identique à celle qu'ils appellent ou en mettant en place, d'un commun accord ou par convention, une réciprocité d'annulation de la cotisation.

Décision : A l'unanimité, les membres de l'Assemblée Générale valident le barème de cotisation et le principe de réciprocité de cotisation avec les pôles et clusters

L'ordre du jour ayant été traité et en l'absence de questions, la séance est levée.

Toulouse, le 4 juillet 2016

Carole DELGA
Présidente

Olivier SIMONIN
Secrétaire